

Nos engagements pour la sécurité

Depuis plusieurs années, la société calédonienne subit une hausse de la délinquance, notamment de la part de mineurs.

Notre système judiciaire est en faillite.

Les policiers et les gendarmes font leur travail et arrêtent les délinquants, qui sont ensuite jugés, même si c'est avec retard.

Mais en bout de chaîne, ces délinquants condamnés n'exécutent pas leur peine et ressortent libres de recommencer.

La raison en est simple : nous n'avons pas au Camp Est les capacités de détention nécessaires. La prison de Nouville comporte 226 places officielles mais accueille entre 400 et 500 détenus

En raison de ce déficit de places structurel, 1200 peines de prison de moins de deux ans ne sont aujourd'hui pas exécutées. Or il s'agit de peines prononcées envers des personnes qui pour certaines ont volé ou agressé leurs victimes, et constituent un danger pour la société.

Alors qu'un projet de nouvelle prison était en bonne voie avant 2012, la ministre socialiste Christiane TAUBIRA a annulé ce projet et a dernièrement donné instruction aux services judiciaires de limiter les peines de prison, au prétexte que la Nouvelle-Calédonie a un taux d'incarcération supérieur à la métropole.

Or ce taux d'incarcération, s'il est plus élevé que certains états, est inférieur par exemple à celui de la Nouvelle-Zélande, ou de la Martinique.

Si le MRC est favorable, lorsque cela est justifié pour des primo-délinquants, à des peines de substitution comme le bracelet électronique ou les travaux d'intérêt général, **nous estimons que cette politique officielle de démission de la puissance publique, pour raisons financières, est inacceptable.**

Elle aura pour conséquence d'encourager le sentiment d'impunité chez les multirécidivistes qui empoisonnent la vie de nos concitoyens.

Si la Justice est une compétence régaliennne, et doit le rester par principe, le MRC estime que rien n'interdit à la collectivité de Nouvelle-Calédonie, quand l'Etat central est défaillant, de financer elle-même une nouvelle prison adaptée à nos besoins dans le cadre d'une convention de moyens.

La Nouvelle-Calédonie a été capable de financer pour 14 milliards des jeux du Pacifique qui n'auront duré que quelques semaines.

Elle est donc en mesure, si la volonté politique est présente, de financer une nouvelle prison de 10 Milliards destinée à durer plusieurs décennies et à assurer l'efficacité de l'institution judiciaire.

Par ailleurs, Le MRC rappelle que c'est bien la Nouvelle-Calédonie, et non l'Etat, qui est compétente dans le domaine des centres fermés pour mineurs délinquants, inadaptés à la situation, et pour lesquels des vrais moyens financiers doivent être apportés.

Nous nous engageons au MRC à faire avancer ces projets pour que les honnêtes citoyens ne soient plus livrés à la merci de voyous impunis.

Nous nous engageons également à revoir la législation locale sur l'alcool qui est inadaptée alors que l'alcool est à l'origine d'une majorité de violences sur la voie publique.

Les sanctions pesant sur les commerces qui ne respectent pas l'interdiction de vente aux mineurs ou en dehors des heures autorisées apparaissent notoirement dérisoires.

Nous sommes favorables à une pénalisation renforcée et dissuasive de ces infractions.

Nous proposons également que la Nouvelle-Calédonie adopte une réglementation permettant d'interdire la consommation et la détention d'alcool sur nos espaces publics, comme les plages, les parkings, les parcs publics, en donnant aux forces de l'ordre tous pouvoirs pour saisir et détruire les boissons alcoolisées.

Nous proposons qu'une aide accrue aux moyens matériels nécessaires à la Police Nationale pour sa mission de répression de l'alcoolisme public, tels que véhicules et permanences de médecins, soit apportée par nos collectivités locales.

Nous nous engageons enfin à soutenir, en partenariat avec les forces de l'ordre, les initiatives citoyennes visant à créer des liens de proximité entre voisins de quartier dans le cadre de la prévention des cambriolages, selon le modèle anglo-saxon éprouvé du « neighbourhood watch », et généralement toutes les initiatives de cohésion sociale dans les quartiers, qui contribuent à lutter contre la dérive des jeunes.